

28.08.
2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE :

LES AGENTS MUNICIPAUX ET QUELQUES ÉLUS FORMÉS AUX GESTES QUI SAUVENT

La rentrée scolaire approche et les services municipaux s'attellent à cette préparation : grand ménage des locaux, entretien des extérieurs. Cette période de pré-rentrée constitue également une occasion propice pour dispenser des formations aux agents municipaux. Ce lundi 28 août 2023, la municipalité a organisé une formation premiers secours destinée aux élus et agents municipaux à la maison des associations (Rue Maréchal Foch) ce lundi 28/08 à 9h.

Acquérir les gestes simples qui permettent de sauver des vies

La formation permet d'acquérir les gestes simples et précis qui permettent de sauver des vies. Aujourd'hui, 4 sessions de formation « Prévention et secours civiques de niveau 1 sont mises en place. 32 animateurs sont formés par l'entreprise Poséidon Sauvetage de Concarneau. Tous les animateurs et leurs encadrants seront ainsi formés en matière de premiers secours.

Le budget Hygiène sécurité de la ville, géré par le service mutualisé des ressources humaines, s'élève à 43000 euros pour l'année 2023. Il comprend des formations obligatoires (habilitations électriques, utilisation de nacelles, chariots élévateurs, grues, autorisation d'intervention à proximité des réseaux, amiante...) et d'autres non obligatoires (sécurité alimentaires, prévention de l'usure professionnelle, des risques liés aux activités physiques, utilisation des extincteurs, premiers secours...).

Plus de 80 % des agents municipaux formés

La ville a une réelle volonté de former le plus grand nombre d'agents aux gestes qui sauvent. Avec les 4 sessions de ce jour, 330 agents, soit 81.68 % des agents de la collectivité seront formés, conformément à la circulaire du 2 octobre 2018 qui vise les 80% de la population formée aux gestes de premiers secours.

La ville répond également aux obligations du décret n°2018-1186 du 19 décembre 2018 relatif à l'installation de défibrillateurs automatisés externes (DAE) dans les établissements recevant du public de 1ère, 2ème, 3ème et 4ème catégories.

- 25 DAE sont installés dont deux ont été offerts par le Rotary Club de Concarneau.
- 11 DAE sont accessibles 24h/24. (cf liste)

En octobre prochain et telle l'année dernière, 2 jours de sensibilisation à l'utilisation des DAE seront mise en place à destination des riverains, des commerçants. Une communication sera faite sur ce sujet ultérieurement, précisant les créneaux horaires possibles et la procédure d'inscription.

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE



CONTACT PRESSE :
Cabinet du Maire
Christine BARBA
02 98 50 38 60
06 34 33 90 60
christine.barba@concarneau.fr

VILLE DE CONCARNEAU
Place de l'Hôtel de Ville - BP 238
29182 CONCARNEAU

+ D'INFOS : www.concarneau.fr